



La force d'un réseau pour les entreprises, centres de recherche, organismes de formation, impliqués dans la filière optique et photonique bretonne. Quelques bonnes raisons d'adhérer :

- *Projet d'innovation technologique, industriel ou commercial*
- *Recherche de partenaires, savoir-faire, matériel, compétences*
- *Réponse à un AAP européen, national, régional*
- *Offre de formations, rencontres d'affaires, pavillon collectif sur salons internationaux*
- *Plateforme de veille techno-marketing mutualisée*
- *Développement de partenariats stratégiques*

Bulletin d'adhésion 2016 (*)

M. ou Mme : *(NOM et Prénom)*.....

Agissant en qualité de :

De l'entité :

Adresse de l'entité : *(n°, nature et nom de la voie)* :

.....

(CP + Ville) :

Nombre de salariés de la structure :

Déclare vouloir adhérer à l'association PHOTONICS BRETAGNE.

Et le cas échéant donne le pouvoir à :

M. ou Mme : *(NOM et Prénom)*.....

Agissant en qualité de :

Pour représenter l'entité au sein de l'association Photonics Bretagne.

Fait à :, le

(signature du représentant légal + cachet de l'entité)

(*) Cette adhésion ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association. Les cotisations 2016 s'élèvent à 150 € (PME ≤ 10 personnes, laboratoires universitaires et centres de formation, personnes physiques), 300 € (PME de 11 à 50 personnes), 600 € (PME de 51 à 250 personnes, laboratoires privés, EPIC), 1200 € (ETI, filiale ou Groupe jusque 2000 personnes, institutions) et 2400 € (ETI, filiale ou Groupe de plus de 2000 personnes).

Le règlement de votre adhésion se fera à réception de votre facture.